

Conclusion

Roger Piscaglia

Direction Générale, Administration Recherche et Développement. Ministère des Classes Moyennes et de l'Agriculture. Manhattan Office Centre. Avenue du Boulevard, 21 (6^e étage). B-1210 Bruxelles (Belgique).

La conservation des ressources génétiques, et notamment des plantes, est un sujet qui a progressivement attiré l'attention publique, et aussi celle des autorités, au cours des dernières années. Sauf pour certains scientifiques, la conservation génétique est un sujet neuf, qui méritait une clarification quant aux motifs qui l'animent, aux buts qu'elle poursuit et à l'utilité qu'elle présente. Cette clarification est aujourd'hui chose faite pour nous, grâce aux exposés généraux ouvrant ce colloque, qui ont situé les ressources phylogénétiques en tant que préoccupation internationale, nous ont montré comment la Commission européenne envisage la question et comment un grand pays voisin, dont la démarche intellectuelle nous est familière et proche, s'organise pour y faire face.

Ce colloque nous a aussi permis d'entendre des chercheurs de notre pays, s'occupant dans un cadre institutionnel ou à titre privé de secteurs très différents du domaine des ressources phylogénétiques. Habités à travailler indépendamment, avec peu de liens entre eux, ils ont été réunis aujourd'hui pour la première fois à une même tribune. Réunion éclairante, qui nous a permis de constater la diversité des approches, des méthodes de travail et des applications pratiques. Un point commun à leur activité est certainement la grande somme de travail qu'elle implique. Nous avons aussi entendu la profession horticole, pour qui les nécessités économiques représentent la préoccupation quotidienne, vous dire par la voix d'un de ses représentants officiels quelles retombées elle trouve dans notre pays aux travaux des chercheurs œuvrant dans son secteur. Témoignage réaliste et non suspect, puisque juge sans être partie.

Les conclusions générales qu'on peut tirer de l'ensemble de ces exposés sont certainement diverses. Je voudrais vous en présenter trois, qui me paraissent concerner directement la recherche agronomique dans notre pays.

La première est que les ressources phylogénétiques sont clairement une problématique planétaire. Les négociations ardues en cours à la FAO à propos de la renégociation de l'Engagement International, dont je vois passer sur mon bureau les épais documents préparatoires et les non moins épais comptes-rendus,

sont là pour en témoigner. Les enjeux qui concernaient initialement les sources de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, sont maintenant devenus financiers et politiques. L'expression "patrimoine commun de l'humanité" a pourtant été évoquée aujourd'hui, comme antérieurement dans les négociations à la FAO, et on peut se demander jusqu'à quel point les forces du marché, quelque légitimes qu'elles soient, et la revendication tout aussi justifiée des "droits des agriculteurs", vont entraîner ce patrimoine vers la marchandisation. Quoi qu'il adienne, aucun pays ne peut considérer que ces enjeux ne le concernent pas, ni que les ressources génétiques sont un sujet anodin. Nous avons donc un rôle à assumer dans cette problématique, et une place à prendre dans ses développements concrets.

La deuxième conclusion qui me semble concerner la recherche agronomique est la notion d'utilité dans les activités de conservation phylogénétique, comme cela a été amplement mis en exergue dans l'exposé du point de vue de la Commission européenne ainsi que dans l'ensemble des exposés scientifiques d'aujourd'hui. Aux 18^e et 19^e siècles, les jardins d'acclimatation qui fleurissaient en Europe avaient, à côté du souci de satisfaire un goût pour l'exotisme, le but intéressé d'essayer d'adapter des plantes d'origine lointaine à nos conditions de culture. La nécessité et la faim n'étaient jamais loin chez nous à cette époque, et tout explorateur pensait à ramener de ses voyages ce qu'il avait pu voir de comestible ou d'utilisable. L'optique s'est modifiée maintenant, en ce sens qu'il nous faut penser non seulement à introduire mais aussi à ne pas perdre, ce qui est bien plus difficile.

Il n'est évidemment pas question de tout conserver, ni de soutenir financièrement des entreprises qui ne se justifient pas. Sans vouloir être exhaustif, il semble que les activités de conservation des ressources phylogénétiques doivent répondre à un au moins des critères suivants :

- la conservation de matériel original, compte tenu de la duplication nécessaire pour sa conservation ;
- le développement de techniques de conservation plus sûres et moins onéreuses ;
- la caractérisation du matériel génétique, qui permet de l'identifier comme distinct d'un autre ;

– l'évaluation agronomique du matériel, qui a pour but de mettre en évidence ses caractères utiles, son adaptation à des conditions de culture en évolution et sa résistance aux maladies, ravageurs et stress physiologiques divers ;
– l'utilisation du matériel en vue de l'amélioration des plantes.

Doit-on le dire, la constitution de collections à partir d'autres collections existantes, pour l'amour de la collection, et sans apporter, si on peut dire, de valeur ajoutée, ne répond pas vraiment à ces critères.

La troisième conclusion a trait à l'organisation de la conservation phylogénétique au niveau institutionnel dans notre pays. À cet égard, un premier pas a été fait au Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux, avec l'introduction explicite du thème des ressources phylogénétiques dans la mission d'un des nouveaux Départements prévus dans la restructuration. Depuis la fondation de la première des Stations du CRA en 1872, chaque nouvelle unité a été créée en fonction d'impératifs nouveaux, les derniers en date étant liés à la politique d'autosatisfaction alimentaire du pays après la guerre de 1940–45. La restructuration récente de notre Ministère a été l'occasion de procéder à un nouvel ajustement, comme l'a indiqué l'exposé introductif de Monsieur Robert Biston, directeur du CRA.

La nécessité, d'une part, d'assurer une coordination entre les activités en matière de ressources phylogénétiques dans notre pays et l'IPGRI et l'ECP/GR et, d'autre part, de nous intégrer aux négociations en cours à la FAO et en d'autres forums ainsi qu'aux consultations que tient concomitamment la Commission européenne, implique toutefois d'aller plus loin. L'exposé sur les missions du Bureau des Ressources Génétiques de Paris nous a montré un exemple d'organisation fonctionnelle à cet égard. Tout ce que je puis dire est que le message a été entendu.

Enfin, une constatation dont la portée n'est sans doute pas limitée aux activités qui nous occupent aujourd'hui. Les exposés scientifiques que nous avons entendus, et j'inclus parmi ceux-ci le témoignage de notre dernière conférencière, concernent tous des travaux qui ont été mis en chantier longtemps avant que l'étude des ressources phylogénétiques ne fasse partie des priorités acceptées de la recherche agronomique ou de quelconques recommandations en ce sens. On peut y voir la preuve qu'il faut laisser aux chercheurs ayant des idées non conventionnelles mais aussi non dépourvues de plausibilité, la liberté de les mettre en œuvre, avec la sanction évidente qu'elles doivent aussi réussir. La recherche agronomique ne doit pas seulement répondre aux besoins immédiats de l'agriculture, elle doit aussi essayer de les anticiper.